

*La vente de réacteurs Candu*

● (1720)

Nous savons tous trop bien que la distribution inégale de nos ressources énergétiques naturelles a pour effet de tendre les relations entre les provinces. Le transport du charbon, du gaz ou du pétrole entre les provinces productrices de l'Ouest et les provinces industrielles de l'Est présente des difficultés considérables, alors qu'un seul camion de combustible nucléaire suffit pour faire fonctionner une centrale nucléaire pendant un an. Il y a des gisements d'uranium dans la plupart des provinces du Canada, mais, en plus, la facilité avec laquelle nous pourrions le transporter nous aiderait à uniformiser le prix de l'énergie d'un océan à l'autre. Le coût de production par l'énergie nucléaire d'un kilowatt diffère très peu, qu'il soit produit dans les provinces de l'Atlantique ou au cœur de l'Ontario. J'espère que les députés conservateurs ont remarqué que j'ai employé le terme «kilowatt», l'industrie de l'électricité s'étant toujours servie des unités de mesure métriques.

Les centrales nucléaires de type Candu construites par l'Hydro-Ontario nous ont déjà fait économiser plus d'un milliard de dollars en devises, et on s'attend à ce que ce chiffre atteigne les 16 milliards de dollars d'ici 1990.

Le député de Vancouver-Kingsway s'est plaint la semaine dernière au cours du débat que l'Énergie atomique du Canada refusait de donner des renseignements. Voici ce qu'indique à ce sujet la page 2054 du hansard:

L'Énergie atomique du Canada semble croire qu'elle échappe à tout droit de regard, qu'elle est au-dessus de toute enquête. Quand quelqu'un, que ce soit un groupe ou une personne intéressée, désire poser une question à l'Énergie atomique du Canada, c'est pour s'entendre répondre que l'Énergie atomique du Canada n'a pas à coopérer et qu'elle ne communiquera pas les renseignements demandés.

Le député pourrait-il me dire où il se trouvait lors de l'exposition que l'EACL avait organisée à la pièce 200 de l'édifice de l'Ouest? S'il y était allé, il aurait pu se procurer tous les renseignements désirés. Par ailleurs, je l'invite à consulter le rapport annuel de cet organisme dans lequel figure l'état financier qu'il demande ainsi que tout renseignement utile sur la gestion des déchets, etc.

L'énergie nucléaire, qui a déjà fait ses preuves comme énergie de remplacement, peut contribuer à accroître sensiblement la production énergétique indispensable au développement de l'économie de l'Ontario et de notre pays tout entier.

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Monsieur l'Orateur, c'est avec passablement d'intérêt que je prends part à ce débat sur la motion portant production de documents de l'E.A.C.L. J'ai évidemment pris connaissance de la motion et je conviens que tous les documents—notes, procès-verbaux, correspondance et autres communications de l'A.E.C.L. établis au cours des mois de juin, juillet, août et septembre 1979—devraient être communiqués à la Chambre des communes; j'irais même jusqu'à demander le dépôt de tous les documents rédigés par les fonctionnaires de l'E.A.C.L. depuis quelques années.

Il me semble que le député de Vaudreuil (M. Herbert) devrait élargir ses vues et comprendre que la société, qui est une société de la Couronne, doit en définitive être comptable à la Chambre par l'entremise d'un ministre de la Couronne. Elle devrait se faire un plaisir de déposer ces documents et le député devrait carrément l'encourager à le faire.

J'avais toutefois l'impression qu'en présentant cette motion le député de Vaudreuil ne cherchait pas uniquement à obtenir

les documents rédigés au cours d'une certaine période. En réalité, je pense qu'il s'adonnait à ce jeu auquel bon nombre de ministériels semblent jouer ces jours-ci, soit celui de tâter le terrain pour le compte du gouvernement. Dans ce cas-ci, il le fait afin d'avancer, d'appuyer, de faire valoir une politique qui vise à réduire les garanties exigées jusqu'ici par l'EACL, au nom du Canada, pour la vente de matériel nucléaire à l'étranger. C'est bien, il me semble, le but que visent le député et d'autres comme lui.

On n'a qu'à voir les négociations en cours avec l'Argentine: elles en sont un excellent exemple. Le député de Vaudreuil a soulevé cette question lorsqu'il a pris la parole. Il a préconisé, bien sûr, la vente de nouveaux réacteurs CANDU à l'Argentine même si celle-ci n'est pas membre signataire du traité de non-prolifération et n'a pas voulu se conformer à toutes les exigences du Canada à cet égard. Ce pays n'est en rien disposé à respecter les normes que le Canada s'est fixées pour servir de modèle dans ses efforts pour contenir la prolifération d'explosions nucléaires un peu partout dans le monde.

J'imagine que si nous devons obtenir tous les documents de l'EACL à ce jour—le député me l'accordera, j'en suis sûr—nous constaterons qu'au cours des délibérations actuelles entre l'EACL, les ministres de la Couronne et les hauts fonctionnaires argentins, on aura trouvé moyen d'amortir la dette croissante contractée par l'EACL au cours de la construction de son usine Embalso dans la province de Cordoba. Nous avons déjà essuyé une perte de 130 millions de dollars avec cette usine, et il est maintenant possible que nous perdions encore 30 ou 40 millions. Pour amortir cette dette et en débarrasser le gouvernement canadien on a d'une certaine façon manipulé les garanties que l'ancien gouvernement libéral avait établies et que le gouvernement conservateur avait approuvées.

Le gouvernement libéral n'a pas toujours agi ainsi. Certains libéraux ont déjà pris des initiatives utiles et courageuses, des ministres qui ont eu le courage d'instaurer des normes de sécurité, de les défendre et de veiller à accroître le nombre de pays qui les respectent. L'honorable Don Jamieson a présenté ces normes le 22 décembre 1976, alors qu'il était secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il a alors dit ceci, comme en fait foi la page 2256 du hansard de cette date:

Même si le gouvernement canadien reconnaît les besoins énergétiques légitimes de ses partenaires commerciaux, il est déterminé à faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter de contribuer à un élargissement du club atomique. C'est pourquoi il a décidé unilatéralement d'accroître davantage ses exigences en matière de garanties.

Peut-être le député de Vaudreuil accordera-t-il une attention particulière au prochain passage. M. Jamieson a dit:

Comme par le passé, nous sommes disposés à assumer les conséquences commerciales de notre avant-gardisme. C'est le prix que nous sommes prêts à payer pour freiner la menace que fait peser la prolifération nucléaire sur le genre humain.

Voilà la position courageuse qu'a prise un ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures libéral. Je me demande combien de libéraux défendent encore cette position aujourd'hui. Certes, lorsque le ministre des Transports (M. Pepin) était dans l'opposition, il nourrissait quelques doutes à l'égard de cette position et maintenant, le député de Vaudreuil la remet en question. Il n'a pas le courage d'appuyer et de défendre les garanties actuellement en vigueur. Elles pourraient être modifiées ou atténuées.